

Expression écrite sur le divorce

Dans notre pays, le mariage est défini comme un sacrement indissoluble qui est censé durer jusqu'à ce que la mort sépare les conjoints. Or, malgré cette exhortation, nombreux sont les mariages sont dissous, bien avant la mort d'un conjoint. Faut-il rester ensemble jusqu'à ce que la mort ou jusqu'à ce que le juge annule un mariage échoué? Telle est la question qui nous préoccupera dans la suite.

Voyons pour commencer les arguments des adversaires du divorce. Tout d'abord, un bon musulman doit rejeter le divorce, parce que le mariage dans la religion est un sacrement indissoluble et que c'est donc un péché grave que de divorcer. Ensuite beaucoup de conjoints, musulmans ou non, restent ensemble, non par conviction, mais par crainte. Ils redoutent les préjugés qui restent toujours bien tenaces à l'égard des divorcés et ils hésitent de même à affronter la foule de problèmes que peut entraîner un divorce : les frais de justice, la lenteur de certaines procédures, et bien sûr l'avenir des enfants. En outre bon nombre de femmes mariées, qui n'ont ni emploi salarié, ni formation professionnelle, hésitent à divorcer, parce que les pensions alimentaires qu'elles toucheraient après un divorce seraient nettement inférieures par rapport à la relative sécurité matérielle dont elles jouissent dans un mariage. De même il y a des hommes qui reculent devant un divorce, parce qu'ils savent qu'ils vont « perdre » leurs enfants vu que dans notre système juridique actuel on accorde le droit de garde à la mère, le père devant se contenter d'un droit de visite. Le point le plus crucial est finalement le sort des enfants issus du mariage. En effet beaucoup d'enfants sont traumatisés par le divorce de leurs parents et se sentent même parfois eux-mêmes coupable (bien qu'il n'en soit rien) et certains prétendent même que les enfants des divorcés sombrent plus facilement dans la toxicomanie et la délinquance (bien que là également aucune statistique convaincante ne puisse être avancée) , il reste pourtant vrai que le divorce des parents laisse souvent des cicatrices profondes chez les enfants, et qui peuvent être très lentes à guérir.

Malgré tous ces arguments un grand nombre de mariages sont dissous. Voyons donc maintenant ce qu'on avance comme justifications du côté des partisans du divorce.

Tout d'abord le divorce a cessé d'être considéré comme une tare. Les préjugés d'antan sont actuellement nettement moins importants et dissuasifs. Ensuite, la femme de nos jours, souvent salariée, éprouve moins de risques de se trouver à la merci d'une pension alimentaire. De plus, il semble à beaucoup de couples les plus honnêtes de dissoudre un mariage qui ne fonctionne des pressions de la part de la famille et des racontars des voisins. Peu importent alors finalement les raisons pour lesquelles le mariage est devenu un échec. Et finalement, s'il est vrai qu'un divorce peut traumatiser un enfant issu du mariage, il est également vrai qu'un mariage infernal est pour le moins aussi traumatisant pour cet enfant.

Que dire en guise de conclusion ? le divorce est sans aucun doute un sujet très complexe qui continuera à couler de l'encre où il est difficile de prendre clairement position, car de part et d'autre on avance des arguments qu'on ne peut pas tout simplement nier. Tout d'abord, il me semble évident qu'un divorce ne doit jamais être une solution de facilité pour se débarrasser d'un conjoint devenu gênant. Ensuite, il me paraît important d'ajouter que dans beaucoup de cas on pourrait éviter un divorce en prévenant un de ses causes le manque de maturité. Et finalement, malgré tous les scrupules religieux qu'on pourrait avoir, il me semble moins hypocrite et plus humain qu'un mariage invivable se termine par un divorce pacifique, au lieu de perpétuer par des drames.